

Nombre de conseillers	9
En Exercice	9
Présents	6
Procuration	1
Excusée	2

COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS
DU 12 OCTOBRE 2020**

Affiché à Renage le 19 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 12 octobre à 12h, s'est réuni le Conseil d'Administration de CCAS de la ville de RENAGE,
Dûment convoqué en session ordinaire, sous la présidence de Madame Amélie Girerd

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 5 octobre 2020

Présents : MMS. GIRERD – DONNET – BERTONA - MERIAUX – FAYOLLE - MERGUI

Procuration : M SPOSITO

Excusés : MMS NAVARRO - ODDOU

* * * *

Le quorum est atteint à 6 membres – ouverture de la séance à 12h00,

Henri SPOSITO donne procuration à Sylviane BERTONA

Silvana De Los Rios participant au projet d'animations seniors est conviée lors de cette réunion.

Portage des repas

Compte rendu de l'enquête de satisfaction :

19 personnes ont répondu à l'enquête – 8 hommes et 11 femmes dont 15 personnes vivant seules.

La majorité des personnes questionnées utilisent le service depuis plusieurs années. 3 personnes ne l'utilisent plus et 3 seulement depuis plusieurs mois.

- 12 bénéficient des repas 7 jours / 7 midi et soir et 4 à la carte seulement le midi
- 13 ont recours à ce service car ils ne pouvaient plus faire leurs courses et/ou préparer leur repas, 4 pour le côté pratique et 2 pour des raisons personnelles
- Ils sont tous entièrement satisfaits du livreur et les horaires de livraisons conviennent à la majorité sauf 1 personne pour qui, la livraison les après-midi est compliquée à gérer pour les aides à domicile.
- 12 foyers trouvent que le prix est convenable et 5 le trouvent cher.
- 4 personnes suivent un régime alimentaire. La moitié pense qu'il est respecté alors que l'autre a des doutes. Dans un des couples interrogés, un des conjoints suit le régime alimentaire. Pour eux, la différence des plateaux est lorsque le dessert est très sucré (pâtisserie), le plateau contient à la place un fruit ou un yaourt sans sucre.
- 11 foyers sont satisfaits de la composition des repas et les trouvent variés.
- 13 pensent que le goût des plats est satisfaisant ou très satisfaisant, 3 peu satisfaisant et 2 pas satisfaisant.
- Pour 10 foyers les plats sont copieux, 2 trop copieux alors que 4 les trouvent juste suffisants et 2 insuffisants.
- L'impression générale est très satisfaisante pour 6 foyers, satisfaisante pour 8, peu satisfaisante pour 3 et 1 personne n'est pas du tout satisfaite, c'est d'ailleurs pour cela qu'elle a arrêté d'utiliser le service.

D'une manière générale, les utilisateurs sont satisfaits. Cependant, certaines personnes ont fait remonter un manque de cuisson de certains aliments et certains plats qui reviennent trop souvent.

Tarifs des prestations :

La Ricandelle, qui est le prestataire actuel facture 8.40€ le plateau de midi avec une majoration de 1€ pour les repas diabétiques. Le potage du soir et la miche de pain sont facturés 1.90€. Ce qui fait un total pour un repas traditionnel midi et soir : 10.30€

La convention liant le CCAS et La Ricandelle stipule qu'une subvention de 0.50€ par habitant sera versée toutes les années.

Cécillon propose un tarif unique pour les repas diabétiques midi et potage du soir à 8.90€.

Dégustation des plateaux repas :

La Ricandelle : Carottes râpées – Croziflette végétarienne – Fromage – Compote – Potage du soir et miche de pain

Cécillon : Taboulé – Sauté de dinde et gratin de courge – Fromage – Clémentine et miche de pain

Après dégustation, la majorité des membres présents a préféré le plateau repas de chez Cécillon.

Fête de Noël des séniors

3 prestataires ont été retenus lors du dernier CA : Valette, Eymet Village et Esprit Gourmet. Le CA a également souhaité proposer des colis végétariens sans alcool et des colis « spécial diabétique ». Il a été demandé à chaque prestataire un devis supplémentaire pour ces nouveaux colis. Ils ont tous fait une proposition pour le colis végétarien, mais seulement Eymet Village a soumis un colis spécial diabétique.

Dégustation des colis :

La dégustation a fait ressortir le colis de chez Eymet Village, suivi de près par celui de chez Valette et en dernier celui d'Esprit Gourmet.

Choix du fournisseur :

Eymet Village sera le prestataire de cette année et le CCAS pourra proposer le choix entre les colis traditionnel, végétarien et diabétique.

La séance est close à 14h.

L'Adjointe aux Solidarités,
Vice-présidente du CCAS



Sylvie DONNET

Le Maire,
Présidente du CCAS



Amélie GIRERD

